

Effectuer un stage

Par **manoune63**, le **17/08/2014 à 23:55**

Bonjour, je m'appelle Manon, j'ai 20 ans et je vais rentrer en 3e année de droit au mois de septembre. J'aimerais savoir quel est le moment opportun pour effectuer un stage. En effet, on n'arrête pas de me répéter que la sélection se fait en master 2, et qu'elle se fait en fonction des stages effectués. Pourtant, la plupart de mes chargés de td m'ont répété maintes et maintes fois qu'avant la fin de la licence 3 et même jusqu'au début du master 1, il était très difficile de pouvoir s'adapter facilement au stage, faute de compétence.

Pourriez-vous m'éclairer un peu plus sur ce sujet ?

D'avance, merci.

Par **Dragon**, le **18/08/2014 à 00:01**

Bonsoir,

il n'y a pas de moment opportun ; dès que tu as l'occasion de faire un stage, fais-en un! Si tu souhaites vrmt en faire un en L3, essaie d'envoyer des demandes un peu partout pendant les vacances scolaires et tu verras bien.

Bon courage!

Par **manoune63**, le **18/08/2014 à 23:30**

D'accord, mais bon maintenant je pense que c'est un peu tard pour effectuer des demandes....

Par **bulle**, le **19/08/2014 à 08:06**

Bonjour,

[citation]D'accord, mais bon maintenant je pense que c'est un peu tard pour effectuer des demandes....[/citation]

Cela dépend du moment où vous souhaitez faire votre stage.

Je vous conseille de commencer à rechercher 6 mois avant la date voulue histoire de vous laisser une marge importante.

Par **Dragon**, le **19/08/2014 à 12:08**

Il n'est jamais trop tard, tu peux chercher un stage pour les vacances de la Toussaint, ou de Noel.. Puis arrivé en hiver, tu peux chercher pour février puis Pâques!

Par **Berbisey**, le **20/08/2014 à 10:41**

Jusqu'en L3, très peu de cabinet d'avocat prenne de stagiaire et lorsque tu es pri, ne parlons pas de gratification ... Pour ma part, mon premier stage a été réalisé durant les vacances d'été entre ma L3 et mon M1. Si tu ne veux pas faire le café (bien que c'est une grande vertu !) et faire des photocopies, il faut avoir des connaissances solides en droit et celle ci s'acquiert, je pense, en L3.

En effet, le M2 se base sur les stages que tu as réalisé par le passé et l'absence de stage sur ton CV peut te fermer des portes ...

Ce que tu peux également faire aussi c'est passé tes jeudi après midi au palais de justice et faire la connaissance d'avocat et magistrat. Cela va t'ouvrir (même sans la formation d'huissier (ahah)) plus facilement les portes des stages :)

Par **manoune63**, le **20/08/2014 à 12:02**

D'accord :). Justement, ma chargée de td d'admin de l'année dernière m'avait invitée à la contacter si je souhaitais effectuer une visite au palais de justice. Elle est assistante du président du tribunal au TGI de Clermont-Ferrand. Je comptais donc m'y rendre cette année plus souvent. D'ailleurs, je pense qu'il faut téléphoner pour avoir les horaires des audiences ?